

Message d'intérêt public

Effets des feux incontrôlés sur la qualité de l'air au Nunavut

Date de début : 10 juillet 2025

Date de fin : 30 septembre 2025

À l'échelle du Nunavut

120 s

Partout au Canada, des régions sont régulièrement indisposées par la fumée de feux de forêt. Ce phénomène est susceptible de se poursuivre, car le changement climatique est propice à une fréquence accrue de feux de forêt au Canada et à la prolongation de la période où ils sont susceptibles de se déclarer. Or, la fumée de ces incendies peut se transporter sur des milliers de kilomètres, ce qui signifie qu'elle peut avoir un impact sur la qualité de l'air, dans les régions tant voisines qu'éloignées; le Nunavut n'est donc pas à l'abri de ce risque. La trajectoire que prend la fumée dépend de l'endroit touché par l'incendie, mais aussi d'autres facteurs, comme la direction et la vitesse du vent. Par ailleurs, ces facteurs peuvent changer rapidement.

Le ministère de la Santé surveille la situation des feux incontrôlés dans les territoires voisins ainsi que la cote air santé dans les localités nunavoises où celle-ci est disponible. Nous continuerons de faire la veille des renseignements provenant d'autres sources et formulerons des conseils de santé précis au public à mesure que les conditions de qualité de l'air changeront.

L'exposition à la fumée peut irriter les yeux, rendre la respiration plus difficile et avoir un effet aggravant sur les maladies cardiaques et pulmonaires chroniques. Le risque d'indisposition par la fumée est accru chez les personnes âgées et les femmes enceintes ainsi que chez les enfants et les personnes présentant déjà des troubles respiratoires et cardiaques.

Vous pouvez réduire votre exposition à la fumée en évitant les activités extérieures intenses et en restant à l'intérieur, fenêtres et portes fermées.

